



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

N/réf. : 10.03.04_2025

No 04-2025 – Séance du 28 janvier 2025

Boucllement du préavis n° 10-2019 (Blonay)

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du boucllement du préavis mentionné ci-dessus soit :

- **Demande de crédit de CHF 200'000.- pour l'amélioration de la desserte forestière Pré des Planches – Bois Dévin**

Préavis voté (coûts)	CHF	200'000.00
Préavis voté (subventions)	CHF	<u>140'000.00</u>
Préavis voté (net)	CHF	60'000.00
Montants dépensés	CHF	163'187.10
Montants encaissées	CHF	<u>119'140.70</u>
Montant net	CHF	44'046.40
Non dépensé	CHF	15'953.60

Un moindre coût a été constaté sur la piste qui va de la place C à la place F, du fait de la récupération des matériaux sur place.

L'amélioration prévue des pistes 3-4-5 a été abandonnée suite à un changement de stratégie d'exploitation.

Les subventions ont été calculées en pourcentage des frais effectifs.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  A. Bovay		Le secrétaire adj.  J.-M. Guex
--	--	---

Blonay, le 21 janvier 2025

Délégation municipale : Laura Ferilli, municipale

Copie : bureau du Conseil communal – Cogest - Service des finances